

*Département de la Haute-Vienne*

**COMMUNE DE DOMPS**

***Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal***

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le deux avril deux mil vingt et un à 17 h 30, suivant convocation en date du vingt-six mars deux mil vingt et un, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BELLET Beatrice, Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean-Pierre, Mr VERHELST Eduard

Membre excusée n'ayant pas donné pouvoir : Mme CYRILLE Aurore

Membre excusé ayant donné pouvoir : LECOMTE Jean Luc à BELLET Béatrice

***Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2021***

***Secrétaire de séance : Mr CHASSAGNE Yannick***

***Délibération 2021/017 en date du 2 avril 2021***

***Approbation du compte administratif 2020 Budget eau et assainissement***

**Il convient d'adopter le compte administratif 2020 du budget eau et assainissement.**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le président pour présider lors du vote du compte administratif ;

Madame le maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'elle ne peut pas prendre part au vote du Compte Administratif du Budget eau et assainissement.

Mr Lerousseaud Sébastien est désigné pour présider la séance pour ce point de l'ordre du jour.

Le Président de séance présente, aux membres du Conseil Municipal, le Compte Administratif 2020 du Budget eau et assainissement, dont les résultats sont arrêtés comme suit :

❖ Excédent de fonctionnement antérieur reporté	15 651.94 €
❖ Excédent d'investissement antérieur reporté	91 560.44 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/20**

❖ Solde d'exécution de l'exercice	2802.79 €
❖ Solde d'exécution cumulé	94 363.23 €

Restes à réaliser au 31/12/20

❖ Dépenses d'investissement	0.00 €
❖ Recettes d'investissement	0.00 €
❖ Solde	0.00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/20

❖ Rappel du solde d'exécution cumulé	91 560.44 €
❖ Rappel du solde des restes à réaliser	00.00 €
Total	91 560.44 €

Résultat de fonctionnement à affecter

❖ Résultat de l'exercice	1 736.66 €
❖ Résultat antérieur	15 651.94 €
<b>Total à affecter</b>	<b>17 388.60 €</b>

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- ❖ Reste en résultat de fonctionnement reporté au budget 2020 : **17 388.60 €**

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.  
En Mairie le 6 avril 2021.  
Le Maire

